

# Senseo

DU 25 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2019

Pour les fêtes  
de fin d'année,  
votre machine vous revient à

44€\*



Existe aussi  
en version noire



Inscription en ligne obligatoire sur [www.senseo.fr](http://www.senseo.fr). \*SENSEO® vous rembourse la différence entre le prix d'achat TTC de votre machine et 44€, limité à 55€ de remboursement total.

\*Offre valable sur les machines Original, Viva café et Quadrante. 50% de votre remboursement se fera sous forme de bons de réduction à valoir sur de futurs achats de café SENSEO®, non cumulables entre eux et 50% se fera sous forme de virement bancaire. La valeur et le nombre de bons de réduction varient selon le montant du remboursement dans la limite d'un prix d'achat TTC de votre machine SENSEO® à 99€. Voir modalités complètes et références concernées par l'offre au dos du bulletin ou sur le site [www.senseo.fr](http://www.senseo.fr)

Senseo | PHILIPS



**Du 25 novembre au 31 décembre 2019**

**Votre machine Senseo® Viva café, Original, Quadrante vous revient à 44€\***

**POUR PARTICIPER**

1/ **ACHETEZ** entre le 25 novembre au 31 décembre 2019 une machine Senseo® Viva café, Original ou Quadrante parmi les références suivantes : **Original** : HD6554/01, HD6554/11, HD6554/14, HD6554/21, HD6554/31, HD6554/32, HD6554/41, HD6554/51, HD6554/61, HD6554/62, HD6554/64, HD6554/71, HD6554/72, HD6554/81, HD6554/91, HD6554/92, HD6554/94, HD6555/21, HD6555/23, HD6555/81, HD6555/01, HD6555/21, HD6555/51, HD6555/59. **Quadrante** : HD7866/11, HD7866/21, HD7866/61, HD7866/62, HD7866/63, HD7866/81. **Viva café** : HD6563/01, HD6563/02, HD6563/11, HD6563/31, HD6563/41, HD6563/61, HD6563/63, HD6563/64, HD6563/67, HD6563/71, HD6563/81, HD6563/83, HD6563/87, HD6563/91, HD6563/92, HD6564/61, HD6564/81, HD6564/51, HD6564/61, HD6569/01, HD6569/12, HD6569/14, HD6569/62, HD6569/64, HD6569/91. Offre non cumulable avec toute autre promotion ou réduction portant sur les mêmes produits.

2/ **INSCRIVEZ VOUS** sur le site de l'opération, via le site [www.senseo.fr/promotions](http://www.senseo.fr/promotions) et remplissez le formulaire. Vérifiez l'ensemble des informations que vous avez saisies.

3/ **RECEVEZ** le récapitulatif de votre demande de remboursement (collector) par e-mail.

4/ **IMPRIMEZ** le collector. [Si vous ne disposez pas d'une imprimante, recopiez sur papier libre vos nom, prénom, code postal et n° d'inscription sans espace et en incluant les tirets de séparation] et joignez à votre courrier les pièces justificatives suivantes :

- **L'original de votre ticket de caisse / facture** du produit Philips, en entourant : le libellé, le prix, la date d'achat du produit. Si ces informations ne sont pas clairement entourées, la demande de remboursement sera nulle et ne pourra être traitée (vous pouvez demander un duplicata de la facture du produit auprès de votre magasin pour la garantie).
- **Le code-barre original** du produit, découpé sur l'emballage (ce code-barres commence par 8710).
- **Votre IBAN-BIC** vous sera demandé lors de votre inscription en ligne et sera nécessaire à votre remboursement.



5/ **ENVOYEZ** [collector ou papier libre avec n° d'inscription, nom, prénom, code postal + preuves d'achat + IBAN-BIC] sous enveloppe suffisamment affranchie, **dans les 15 jours calendaires suivant la date d'achat** de votre produit (date de la facture/ticket de caisse et cachet de la Poste faisant foi), à l'adresse indiquée sur le bulletin collector généré lors de l'étape finale de votre inscription à l'opération.

6/ **VOUS RECEVREZ** sous 60 jours environ à compter de la réception de votre dossier de participation complet et conforme la différence entre le prix de votre machine et 44€ TTC\* (50% de votre remboursement sera par virement bancaire et 50% sous forme de bons de réduction immédiats à valoir sur de futurs achats de café, non cumulables entre eux. La valeur et le nombre de bons de réduction varient selon le montant du remboursement).

\* Dans la limite d'un remboursement maximal de 55 €.

**Les bons de commande, bons de garanties ou autres pièces ne seront pas acceptés comme justificatifs.** Offre réservée aux personnes physiques majeures domiciliées en France, DROM inclus et Monaco. Offre limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse, même IBAN/BIC) valable du 25 novembre au 31 décembre 2019 inclus. **Frais d'affranchissement non remboursés.** Sera considérée comme nulle toute demande illisible, incomplète, expédiée après la date limite et/ou non accompagnée des pièces requises, dont les éléments requis n'auront pas été entourés. Les documents originaux ou copies que vous adressez à HighCo DATA pour participer à l'offre ne pourront pas vous être restitués. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants.

Les informations collectées sont enregistrées par Philips France Commercial 33 rue de Verdun - 92150 Suresnes et destinées à notre prestataire HighCo Data pour la gestion de l'opération. La base légale du traitement repose sur le consentement de la personne. HighCo Data fait appel à un sous-traitant situé en dehors de l'Union Européenne pour la saisie des données.

Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité du traitement. Si vous avez consenti à recevoir des informations de Philips, vos données seront conservées en dehors de l'Union Européenne et utilisées par les services marketing et digitaux de Philips pour une durée de 24 mois à compter de leur collecte ou du dernier contact de votre part.

Conformément à la loi n°78-17 Informatique et Libertés modifiée et au Règlement européen n° 2016/679 vous bénéficiez, sur les données personnelles qui vous concernent, d'un droit d'accès et de rectification et, s'ils sont applicables, d'un droit de suppression, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, et de portabilité. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à : [privacy@philips.com](mailto:privacy@philips.com) en fournissant un justificatif d'identité. Vous pouvez également définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès et introduire une réclamation auprès de la CNIL. Si vous souhaitez de plus amples informations sur la protection de vos données personnelles, veuillez consulter notre site [www.philips.fr](http://www.philips.fr).

**Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du 15/03/2020.**

Enregistrez votre machine sur [www.senseo.fr/enregistrement](http://www.senseo.fr/enregistrement) et recevez 3€ + 6 points valables sur [laboutiquiesenseo.fr](http://laboutiquiesenseo.fr)



Pour suivre l'avancement du traitement de votre demande, rendez-vous sur [www.senseo.fr/promotions](http://www.senseo.fr/promotions)

Philips France Commercial - 33 rue de Verdun - 92150 Suresnes - 011 607 243 RCS Nanterre - 33 rue de Verdun - 92150 Suresnes.

